



Projet associatif

Association Une Souris Verte

Le mot de la présidente



L'arrivée d'un enfant est un incommensurable bonheur... Mais quand une inquiétude sur le développement et la santé de l'enfant est révélée, elle plonge les parents et l'ensemble de la famille dans la sidération.

Bousculés dans une spirale de consultations, d'examens, confrontés aux spécialistes, ils ont peine à voir leur bébé autrement que par le prisme des soins.

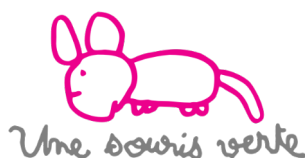
Le malaise est difficile à partager dans le couple, n'osant envisager l'avenir de l'enfant. L'entourage, souvent bienveillant, est parfois maladroit ou fuyant...

Nous savons que ces situations peuvent être surmontées et que, soutenus et accompagnés, il est possible d'envisager un nouveau projet de vie.

Une Souris Verte participe à cette reconstruction, par l'accueil des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique invalidante dans des lieux de vie ordinaire. L'association propose accompagnement, partage et soutien aux familles confrontées à la situation de handicap.

Nous savons aussi que pour œuvrer à la construction d'une société ouverte à tous, il est indispensable d'accompagner en parallèle les professionnels de l'accueil dans leurs réflexions et démarches d'accueil. C'est pourquoi Une Souris Verte, dans le cadre de son Pôle de Ressources et d'Appui Handicap et dans ses actions de formation, apporte des outils et des ressources permettant d'étayer la dynamique inclusive portée sur notre territoire pour favoriser l'accueil de tous les enfants et l'accompagnement de leur famille.

Ces missions animent notre association depuis sa création en 1989, et nous continuons à œuvrer pour favoriser l'émergence d'une société où le vivre ensemble se conjugue avec mixité et diversité.



Françoise PINESSAT
Co-fondatrice et Présidente de
l'association Une Souris Verte

Qui sommes nous ?

Une Souris Verte est une association loi 1901 fondée le **25 juillet 1989**, déclarée à la Préfecture du Rhône sous le numéro 1/26785 et publiée au Journal Officiel de la République Française le 23 août 1989. Le siège de l'association est situé au **163 boulevard des États-Unis 69008 Lyon**.

L'association a pour but de favoriser la pleine participation sociale dans le milieu ordinaire des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique. Une Souris Verte milite et s'engage dans la construction d'une société inclusive dès le plus jeune âge par la sensibilisation et l'accompagnement de tous les acteurs – familles et professionnels – concernés par la situation de handicap de l'enfant.

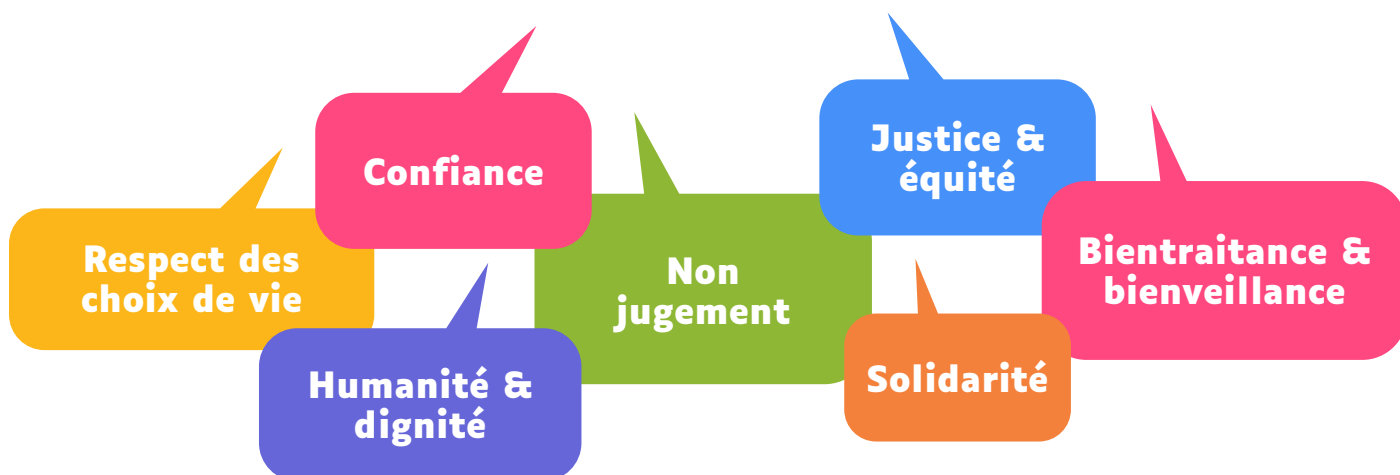
NOS VALEURS ASSOCIATIVES

Une Souris Verte milite en faveur d'une société engagée dans une **dynamique inclusive** dès le plus jeune âge. Elle revendique le droit fondamental de tout être humain, quelles que soient ses particularités, à construire avec les siens son parcours de vie. L'association fonde son action sur le **respect de la dignité** de chaque personne dans son **humanité et sa singularité**, et sur la **confiance dans les capacités** de chacun à mettre en œuvre ses choix de vie, quelles que soient ses origines et ses différences.

“ *Parce qu'un enfant en situation de handicap est avant tout un enfant* ”

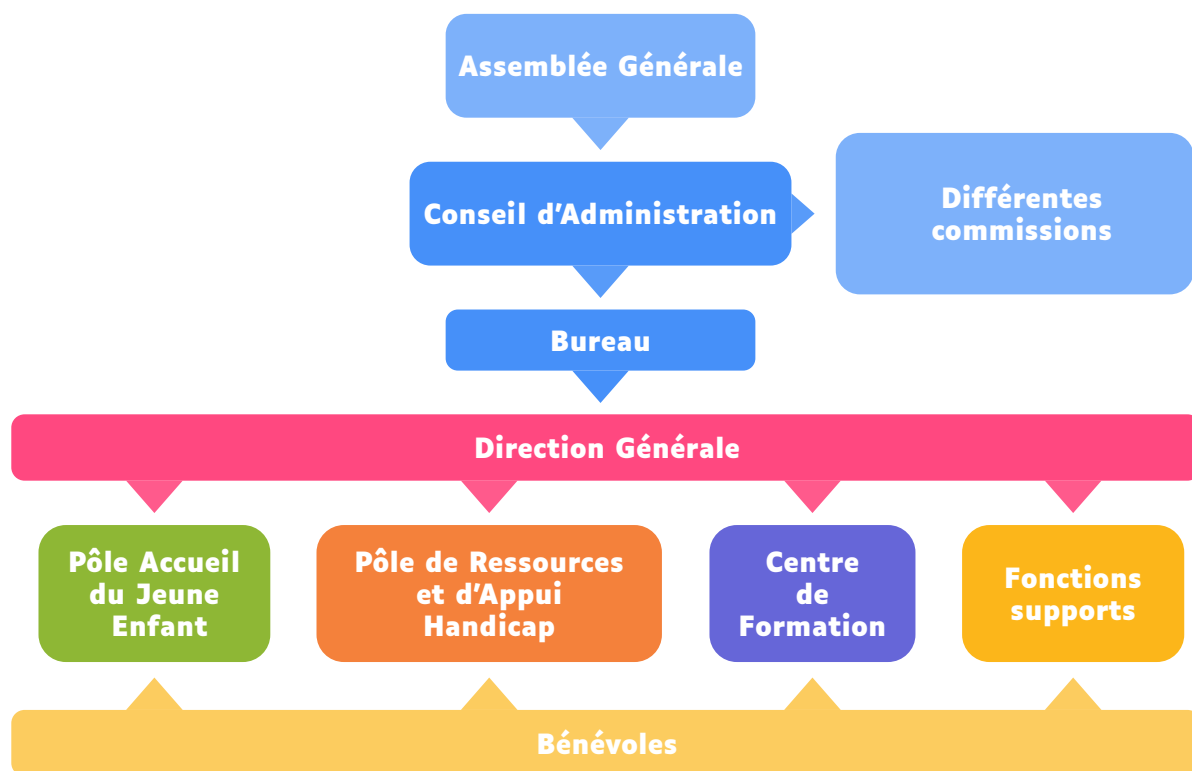
L'association accompagne tous les publics concernés par la situation de handicap de l'enfant : les parents, les professionnels de santé, de la petite enfance, de l'enfance, des loisirs, etc. Elle accueille, écoute, informe et met en relation. Une Souris Verte s'engage pour que l'accès aux services ordinaires et le **vivre ensemble** deviennent une réalité pour tous, sans discrimination. Elle contribue ainsi à faire vivre les **principes de justice et d'équité**, dans un esprit de **solidarité**.

L'association prône le **professionnalisme** dans la réalisation de ses missions, dans le respect de ses valeurs. Ce professionnalisme se décline par une posture d'**écoute hors de tout jugement**, dans une exigence de **bientraitance** et une attitude **bienveillante**. Il s'appuie aussi sur le maintien et le développement des compétences, par l'évaluation régulière des pratiques et sur l'obligation de faire vivre les valeurs de l'association.



Notre organisation

L'association se compose de personnes physiques et de personnes morales légalement constituées. Une Souris Verte comprend des membres honoraires, des membres actifs, des salariés ainsi que des bénévoles. L'ensemble de ces personnes œuvrent au quotidien pour favoriser l'émergence d'une société inclusive dès le plus jeune âge.



NOS ACTIONS POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE

LE PÔLE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT :

- Trois crèches proposent 54 berceaux dont 1/3 sont réservés pour des enfants en situation de handicap (sans distinction d'un champ de handicap particulier) ;
- Un taux d'encadrement renforcé qualitativement et quantitativement.

LE PÔLE DE RESSOURCES ET D'APPUI :

- Un Centre de Documentation ;
- Un service Questions-Réponses ;
- Un site ressources : www.enfant-different.org ;
- Des espaces de rencontres pour les familles et les aidants ;
- Des actions d'accompagnement des professionnels petite enfance et accueil de loisirs

LE CENTRE DE FORMATION ENFANCE & HANDICAP

- Des interventions en INTER ou en INTRA sur la toute la France
- Un organisme certifié Qualiopi

Le socle de nos actions

Un engagement citoyen

PRÉAMBULE À NOS ACTIONS POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

ÊTRE ACTEUR DU CHANGEMENT DANS NOTRE SOCIÉTÉ

Réaffirmant son caractère apolitique et areligieux, l'association Une Souris Verte défend son engagement citoyen en faveur d'une société inclusive dans le respect des croyances et convictions de chacun. Pour répondre aux défis du vivre ensemble dès le plus jeune âge, Une Souris Verte fait le choix d'agir pour mettre en lumière les enjeux de la pleine participation sociale des enfants en situation de handicap dans le débat public. Son engagement vise également un changement profond du regard et des pratiques autour du handicap, ainsi que la défense des droits de tous les acteurs concernés.

Une Souris Verte n'est soutenue par aucun parti politique et n'en soutient aucun. Notre mission et nos campagnes de plaidoyer nous conduisent à interpeller les responsables politiques, locaux et/ou nationaux, afin de proposer des réponses et solutions aux enjeux de la dynamique inclusive.

TRAVAILLER AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS CONCERNÉS

Considérant son ouverture à tous les publics – familles comme professionnels – et sa posture d'écoute hors de tout jugement, l'association Une Souris Verte porte une attention particulière à travailler avec l'ensemble des acteurs concernés par la situation de handicap de l'enfant. Plaçant les principes de pouvoir d'agir, de pair-émulation et d'autodétermination au cœur de ses actions, l'association s'applique à accompagner sans préjugés ni a priori, même lorsque des différences d'opinions peuvent émerger.

Association de droit commun, avec une compétence reconnue dans le champ du handicap et de l'accompagnement de l'enfant et de sa famille, Une Souris Verte porte une voix singulière notamment auprès des acteurs du droit spécialisé. Également association de parents et de professionnels, Une Souris Verte est reconnue par ses partenaires, et régulièrement sollicitée à ce titre, comme porte-parole des familles concernées par une situation de handicap.

INSCRIRE SON ACTION DANS UNE DYNAMIQUE DE TRAVAIL PARTENARIAL ET EN RÉSEAU

Une Souris Verte soutient activement la mise en relation, le maillage étroit et la participation aux différents réseaux, collectifs et groupes de réflexion sur notre territoire. Cette dynamique de travail favorise notamment l'interconnaissance des différents acteurs, l'élargissement du champ des possibles pour les publics accompagnés, et le décroisement entre le milieu ordinaire et le milieu spécialisé.

Régulièrement initiatrice de projets et d'expérimentations, Une Souris Verte veille à partager ses compétences et à accompagner d'autres porteurs de projets dans leurs actions aux bénéfices des familles concernées par une situation de handicap.

Vivre et grandir dans nos crèches

UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC

Inscrites dans l'offre d'accueil de la petite enfance de chacun des territoires, nos structures d'accueil répondent à la mission de service public et suivent en ce sens la réglementation en vigueur (convention internationale des Droits de l'Enfant, loi du 11 février 2005, décret août 2021, etc.) et l'ensemble des directives de la CNAF (charte de la laïcité, etc.)

Conformément à leur agrément, nos structures accueillent des enfants de 10 semaines à 6 ans, dont un tiers d'entre eux sont en situation de handicap ou atteint de maladie chronique invalidante. Ce choix se fonde sur la conviction profonde que chaque enfant a sa place au sein de la société, et ce dès le plus jeune âge.

Nous appliquons la tarification proposée par le barème de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales dans le cadre de la Prestation de Service Unique (PSU).

ACCUEILLIR TOUS LES ENFANTS DANS UNE DYNAMIQUE INCLUSIVE

Dans les modalités d'accueil et par les pratiques éducatives déclinées au sein de ses structures, l'association favorise la pleine participation sociale des enfants en situation de handicap et de leurs parents :

- Elles offrent une place à chaque enfant, avec ses particularités, ses limites et ses compétences et favorisent sa participation à tout ce qui le concerne. Chacun peut s'épanouir et construire son autonomie à son rythme et à la mesure de ses capacités.
- Elles accompagnent les parents dans leurs fonctions parentales, favorisent l'articulation entre vie professionnelle, vie sociale et vie familiale, et facilitent les démarches d'insertion et d'émancipation sociale des familles ou leur permettent de bénéficier de temps de répit.
- Elles participent à la lutte contre les préjugés, par la rencontre des différences et du handicap

dès le plus jeune âge pour l'ensemble des enfants et de leur famille. Cela permet tout simplement de changer le regard porté sur le handicap.

ACCOMPAGNER LES PARENTS ET CO-CONSTRUIRE L'ACCUEIL DE LEUR ENFANT

Chaque famille est accueillie et considérée dans ses attentes, besoins, demandes et projets pour son enfant. Les demandes parentales en matière d'accueil de leur enfant sont écoutées et étudiées avec attention, sans jugement ou préjugés. Une réponse est toujours apportée et motivée.

Chaque parent est également invité à participer à la vie de la structure d'accueil et de l'association.

DES CHOIX POUR UN ACCUEIL DE QUALITÉ

L'association défend un accueil de qualité de tous les enfants. Pour ce faire, l'encadrement est supérieur quantitativement et qualitativement aux exigences réglementaires.

De même a été fait le choix de qualifications professionnelles peu habituelles en structure petite enfance mais qui permettent d'apporter des compétences et savoirs complémentaires pour un meilleur accueil de l'ensemble des enfants.

Ces compétences professionnelles se conjuguent sans hiérarchisation, dans une mission commune et partagée d'accueil, et dans le respect des identités professionnelles. L'association accorde un souci particulier au professionnalisme de ses membres, salariés et bénévoles, et soutient à cet égard une politique ambitieuse de formation et de réflexion sur les pratiques.

Accompagner tous les acteurs concernés par la situation de handicap de l'enfant

UNE DIVERSITÉ D'ACTIONS AU PLUS PRÈS DES ACTEURS CONCERNÉS

Le Pôle de Ressources et d'Appui Handicap de l'association Une Souris Verte propose une grande offre de service d'accompagnement, d'outils et de ressources à destination de tous les publics concernés par la situation de handicap de l'enfant. Qu'il s'agisse de l'accompagnement des familles ou de l'appui aux professionnels de l'accueil dans le milieu ordinaire, toutes nos actions sont issues d'un travail d'identification des besoins des familles en prenant notamment en compte le bassin de vie de celles-ci. Nous appliquons une politique d'«aller vers», nous permettant d'agir à proximité de nos publics et de construire des partenariats avec les acteurs du territoire.

DES RESSOURCES ACCESSIBLES ET ADAPTÉES AU CONTEXTE SOCIÉTAL

L'ensemble des ressources et services du Pôle de Ressources et d'Appui de l'association Une Souris Verte est accessible gratuitement, sans engagement, de façon totalement anonyme et dans le respect de la temporalité de nos publics. Ce choix repose sur la nécessité de diminuer les barrières pouvant limiter la participation du plus grand nombre.

La richesse de nos contenus – sur le site ressources Enfant-Différent, dans notre Centre de Documentation, par les réponses apportées à travers le service Questions-Réponses ou encore nos ateliers à destination des professionnels – trouve sa valeur dans la capacité de notre association à prendre en considération l'évolution sociétal et législative. Nos équipes effectuent une veille permanente sur l'ensemble du territoire pour maintenir des informations actualisées, vérifiées et pertinentes. La qualité de ces ressources contribue à tisser un lien de confiance avec les familles et les professionnels sollicitant notre accompagnement.

AGIR AVEC LES FAMILLES ET PROFESSIONNELS SANS SE SUBSTITUER À LEURS FONCTIONS ET COMPÉTENCES

Notre Pôle de Ressources et d'Appui a pour principe d'accompagner tous les publics dans leurs questionnements, recherches de solutions et démarches d'accueil sans pour autant adopter une posture d'expertise ou de «faire à la place de». La conviction de notre association est que l'autodétermination des familles et leur pouvoir d'agir sont essentiels à la construction d'une société inclusive. Ainsi, Une Souris Verte fait le choix de systématiquement co-construire avec les familles et les professionnels concernés nos accompagnements vers une dynamique inclusive.

LE CHOIX DE LA TRANSVERSALITÉ DANS NOS ACTIONS

L'association Une Souris Verte défend un accompagnement de qualité et en cohérence avec l'ensemble des acteurs du territoire par le travail en transversalité de nos équipes et avec nos partenaires. Les ressources proposées aux familles se nourrissent des échanges et réflexions avec les professionnels de l'accueil que nous accompagnons, et réciproquement. De la même façon, nous associons nos interventions auprès de territoires ou d'équipes sollicitant notre appui à des propositions de rencontres entre familles.

Cette transversalité s'exprime aussi par le choix d'accompagner conjointement les acteurs de différents secteurs (petite enfance, enfance, loisirs, aide sociale à l'enfance, etc.). Dans une logique de continuité éducative, il nous semble essentiel d'accompagner le parcours de vie des enfants à chacune des étapes et avec l'ensemble des acteurs concernés.

Se former à l'accueil de tous les enfants et à l'accompagnement de leur famille

UNE VOCATION DE SOUTENIR LA DYNAMIQUE INCLUSIVE PARTOUT EN FRANCE

Notre Centre de Formation a pour objectif d'accompagner les professionnels à penser l'accueil de tous les enfants, dans leurs diversités et leurs particularités. Si de nombreuses structures répondent aujourd'hui aux demandes parentales en matière d'accueil, en application de la réglementation en vigueur, les professionnels concernés n'en demeurent pas moins confrontés à de multiples craintes et questionnements. Afin de répondre à ces besoins, nous concevons et mettons en place des formations sur l'ensemble de la France et des pays francophones limitrophes pour penser et soutenir la démarche d'accueil inclusif dans les meilleures conditions possibles. L'association Une Souris Verte accorde également une attention particulière à la co-construction du parcours de vie des enfants avec tous les acteurs concernés. Ainsi, nos formations sont ouvertes à la participation des familles.

LE CHOIX DE FORMATIONS CONTINUES ACCESSIBLES À TOUS

Conformément à ses valeurs associatives, Une Souris Verte défend le droit au développement des compétences professionnelles comme un moyen essentiel pour permettre un accueil et accompagnement de qualité. Ainsi, notre offre de formation continue se veut être la plus accessible possible, à travers une politique tarifaire adaptée au plus près des possibilités des professionnels et des particuliers, et par des modalités de participation en adéquation avec le quotidien des participants. Ces choix viennent renforcer l'objectif d'ouverture et de diffusion de nos formations à tous les publics, même ceux les plus éloignés des canaux traditionnels de la formation.

S'APPUYER SUR LES TÉMOIGNAGES ET PARTAGES D'EXPÉRIENCES

Nos programmes trouvent leur richesse dans la diversité des méthodes pédagogiques appliquées.

Loin de vouloir transférer un modèle à suivre, nos formations permettent de développer des repères de pensée, de soutenir la réflexion sur l'accueil inclusif et de croiser les regards avec d'autres acteurs autour d'une même thématique. Ainsi, les échanges et les partages d'expériences sont fondamentaux dans nos formations et viendront compléter les savoirs théoriques de nos formateurs.

De la même façon, nos formations s'appuient sur des témoignages de parents et/ou de professionnels qui viennent partager leur vécu pour permettre aux participants de s'interroger dans un esprit d'ouverture et de non-jugement.

L'ÉCOUTE DES BESOINS AU CŒUR DE NOTRE DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT

Notre Centre de Formation a fait le choix de ne pas proposer de formations standardisées. Notre offre sur mesure prend en considération le profil des structures, leurs attentes, et le contexte particulier dans lequel peut intervenir le souhait de formation. Nous privilégions l'adaptation de nos contenus pédagogiques aux profils des participants ainsi qu'à l'écoute attentive de leurs besoins.

Orientations stratégiques

Nos orientations stratégiques 2021 - 2025

Validées et votées le 7 mai 2021

AXE 1 - DÉVELOPPER DES RÉPONSES INNOVANTES AUX BESOINS DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP ET DE LEUR FAMILLE, DANS UNE DYNAMIQUE INCLUSIVE ET DE CO-CONSTRUCTION DES PROJETS AVEC LES FAMILLES

- Répondre aux enjeux de répit et d'aide aux aidants.
- Penser l'innovation de l'accueil des enfants en lien avec les autres enjeux sociétaux, en particulier environnementaux.
- Renforcer/participer à la création de réponses d'accueil pour les enfants en situation de handicap plus complexe dans une dynamique inclusive.

AXE 2 - DÉVELOPPER UNE FONCTION DE VEILLE, D'OBSERVATOIRE, DE SENSIBILISATION ET DE PROPOSITION DANS L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP ET DE LEUR FAMILLE, POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS OUVERTE À LA DIVERSITÉ.

- Agir dans et pour le respect du cadre légal de la prise en compte des personnes en situation de handicap dans la société.
- Développer une mission d'observatoire et de plaidoyer autour du handicap et de l'enfance
- Développer des actions de sensibilisation

AXE 3 – CLARIFIER ET AFFIRMER UNE IDENTITÉ FORTE UNE SOURIS VERTE

- Rendre vivante et porter plus haut notre identité/singularité.
- Réviser les statuts et réécrire le projet associatif
- Mobiliser les outils numériques pour renforcer notre ancrage sociétal et diffuser nos valeurs

AXE 4 - STRUCTURER UNE ORGANISATION INTERNE FLUIDE, EFFICIENTE ET COOPÉRATIVE, AU SERVICE DU PROJET ASSOCIATIF.

- Repenser la dynamique de gouvernance de l'association à l'appui des jeunes générations.
- Ancrer la culture de projet collaboratif et participatif
- Développer le nombre d'adhérents, de bénévoles et de sympathisants.
- Poursuite de la restructuration des activités et de la réorganisation de la direction

AXE 5 - REDÉFINIR NOTRE MODÈLE ÉCONOMIQUE

- Être proactifs dans un contexte de raréfaction et de ciblage des subventions publiques
- Repenser le fonctionnement et la structuration interne des crèches
- Clarifier le statut du Centre de Formation au sein de l'association et son modèle économique



Annexes

Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

1 Pour grandir sereinement,
**j'ai besoin que l'on m'accueille
quelle que soit ma situation
ou celle de ma famille.**

2 **J'avance à mon propre rythme**
et je développe toutes mes facultés
en même temps : pour moi, tout
est langage, corps, jeu, expérience.
**J'ai besoin que l'on me parle, de temps
et d'espace** pour jouer librement
et pour exercer mes multiples capacités.

3 Je suis sensible à mon entourage
proche et au monde qui s'offre à moi.
**Je me sens bien accueilli quand
ma famille est bien accueillie,**
car mes parents constituent mon
point d'origine et mon port d'attache.

4 Pour me sentir bien et avoir confiance
en moi, **j'ai besoin de professionnels
qui encouragent avec bienveillance**
mon désir d'apprendre, de me socialiser
et de découvrir.

5 Je développe ma créativité et **j'éveille
mes sens grâce aux expériences
artistiques et culturelles.** Je m'ouvre
au monde par la richesse des échanges
interculturels.

6 **Le contact réel avec la nature**
est essentiel à mon développement.

7 **Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me
valorise pour mes qualités personnelles,**
en dehors de tout stéréotype. Il en va
de même pour les professionnels
qui m'accompagnent. C'est aussi grâce
à ces femmes et à ces hommes que
je construis mon identité.

8 J'ai besoin d'évoluer dans un
**environnement beau, sain et propice
à mon éveil.**

9 Pour que je sois bien traité, il est
nécessaire que les adultes qui m'entourent
soient bien traités. **Travailler auprès
des tout-petits nécessite des temps pour
réfléchir, se documenter et échanger**
entre collègues comme avec d'autres
intervenants.

10 **J'ai besoin que les personnes qui
prennent soin de moi soient bien
formées** et s'intéressent aux spécificités
de mon très jeune âge et de ma situation
d'enfant qui leur est confié par mon
ou mes parents.



Charte de la laïcité de la branche Famille avec ses partenaires



PRÉAMBULE

La branche Famille et ses partenaires, considérant que l'ignorance de l'autre, les injustices sociales et économiques et le non-respect de la dignité de la personne sont le terreau des tensions et replis identitaires, s'engagent par la présente charte à respecter les principes de la laïcité tels qu'ils résultent de l'histoire et des lois de la République.

Au lendemain des guerres de religion, à la suite des Lumières et de la Révolution française, avec les lois scolaires de la fin du XIX^e siècle, avec la loi du 9 décembre 1905 de « Séparation des Églises et de l'État », la laïcité garantit tout d'abord la liberté de conscience, dont les pratiques et manifestations sociales sont encadrées par l'ordre public. Elle vise à concilier liberté, égalité et fraternité en vue de la concorde entre les citoyens. Elle participe du principe d'universalité qui fonde aussi la Sécurité sociale et a acquis, avec le préambule de 1946, valeur constitutionnelle. L'article 1^{er} de la Constitution du 4 octobre 1958 dispose d'ailleurs que « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous

les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances ».

L'idéal de paix civile qu'elle poursuit ne sera réalisé qu'à la condition de s'en donner les ressources, humaines, juridiques et financières, tant pour les familles, qu'entre les générations, ou dans les institutions. À cet égard, la branche Famille et ses partenaires s'engagent à se doter des moyens nécessaires à une mise en œuvre bien comprise et attentionnée de la laïcité. Cela se fera avec et pour les familles et les personnes vivant sur le sol de la République quelles que soient leur origine, leur nationalité, leur croyance.

Depuis soixante-dix ans, la Sécurité Sociale incarne aussi ces valeurs d'universalité, de solidarité et d'égalité. La branche Famille et ses partenaires tiennent par la présente charte à réaffirmer le principe de laïcité en demeurant attentifs aux pratiques de terrain, en vue de promouvoir une laïcité bien comprise et bien attentionnée. Élaborée avec eux, cette charte s'adresse aux partenaires, mais tout autant aux allocataires qu'aux salariés de la branche Famille.

ARTICLE 1 LA LAÏCITÉ EST UNE RÉFÉRENCE COMMUNE

La laïcité est une référence commune à la branche Famille et ses partenaires. Il s'agit de promouvoir des liens familiaux et sociaux apaisés et de développer des relations de solidarité entre et au sein des générations.

ARTICLE 2 LA LAÏCITÉ EST LE SOCLE DE LA CITOYENNETÉ

La laïcité est le socle de la citoyenneté républicaine, qui promeut la cohésion sociale et la solidarité dans le respect du pluralisme des convictions et de la diversité des cultures. Elle a pour vocation l'intérêt général.

ARTICLE 3 LA LAÏCITÉ EST GARANTE DE LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE

La laïcité a pour principe la liberté de conscience. Son exercice et sa manifestation sont libres dans le respect de l'ordre public établi par la loi.

ARTICLE 4 LA LAÏCITÉ CONTRIBUE À LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE ET À L'ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX DROITS

La laïcité contribue à la dignité des personnes, à l'égalité entre les femmes et les hommes, à l'accès aux droits et au traitement égal de toutes et de tous. Elle reconnaît la liberté de croire et de ne pas croire. La laïcité implique le rejet de toute violence et de toute discrimination raciale, culturelle, sociale et religieuse.

ARTICLE 5 LA LAÏCITÉ GARANTIT LE LIBRE ARBITRE ET PROTÈGE DU PROSÉLYTISME

La laïcité offre à chacune et à chacun les conditions d'exercice de son libre arbitre et de la citoyenneté. Elle protège de toute forme de prosélytisme qui empêcherait chacune et chacun de faire ses propres choix.

ARTICLE 6 LA BRANCHE FAMILLE RESPECTE L'OBLIGATION DE NEUTRALITÉ DES SERVICES PUBLICS

La laïcité implique pour les collaborateurs et administrateurs de la branche Famille, en tant que participant à la gestion du service public, une stricte obligation de neutralité ainsi que d'impartialité. Les salariés ne doivent pas manifester leurs convictions philosophiques, politiques et religieuses. Nul salarié ne peut notamment se prévaloir de ses convictions pour refuser d'accomplir une tâche. Par ailleurs, nul usager ne peut être exclu de l'accès au service public en raison de ses convictions et de leur expression, dès lors qu'il ne perturbe pas le bon fonctionnement du service et respecte l'ordre public établi par la loi.

ARTICLE 7 LES PARTENAIRES DE LA BRANCHE FAMILLE SONT ACTEURS DE LA LAÏCITÉ

Les règles de vie et l'organisation des espaces et temps d'activités des partenaires sont respectueux du principe de laïcité en tant qu'il garantit la liberté de conscience.

Ces règles peuvent être précisées dans le règlement intérieur. Pour les salariés et bénévoles, tout prosélytisme est proscrit et les restrictions au port de signes, ou tenues, manifestant une appartenance religieuse sont possibles si elles sont justifiées par la nature de la tâche à accomplir, et proportionnées au but recherché.

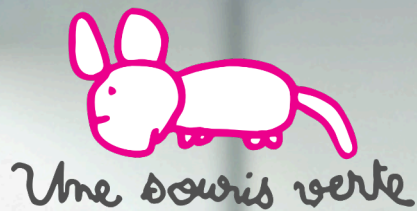
ARTICLE 8 AGIR POUR UNE LAÏCITÉ BIEN ATTENTIONNÉE

La laïcité s'apprend et se vit sur les territoires selon les réalités de terrain, par des attitudes et manières d'être les uns avec les autres. Ces attitudes partagées et à encourager sont : l'accueil, l'écoute, la bienveillance, le dialogue, le respect mutuel, la coopération et la considération. Ainsi, avec et pour les familles, la laïcité est le terreau d'une société plus juste et plus fraternelle, porteuse de sens pour les générations futures.

ARTICLE 9 AGIR POUR UNE LAÏCITÉ BIEN PARTAGÉE

La compréhension et l'appropriation de la laïcité sont permises par la mise en œuvre de temps d'information, de formations, la création d'outils et de lieux adaptés. Elle est prise en compte dans les relations entre la branche Famille et ses partenaires. La laïcité, en tant qu'elle garantit l'impartialité vis-à-vis des usagers et l'accueil de tous sans aucune discrimination, est prise en considération dans l'ensemble des relations de la branche Famille avec ses partenaires. Elle fait l'objet d'un suivi et d'un accompagnement conjoints.





Contacter l'association Une Souris Verte



Une Souris Verte
2ème étage - Bâtiment Le Lincoln
163 boulevard des États-Unis
69008 Lyon



contact@unesourisverte.org



04 78 60 52 59

Retrouvez toutes les informations
sur nos actions sur :

www.unesourisverte.org